

Des métiers logistiques souvent liés au transport routier et au commerce de gros dans la Vallée de la Seine

En 2020, les métiers de la logistique occupent plus de 290 000 salariés dans la Vallée de la Seine. Plus de la moitié de ces métiers sont exercés dans des établissements logistiques, une part importante du reste relève du commerce de gros. Les conducteurs routiers et les livreurs représentent deux cinquièmes des effectifs salariés. Selon le tissu économique local, des différences territoriales importantes apparaissent s'agissant de la nature et de la concentration des emplois. Les métiers logistiques sont souvent occupés par des hommes et sont, la plupart du temps, des emplois d'ouvriers qualifiés. À catégorie socio-professionnelle équivalente, ils sont généralement moins bien rémunérés que d'autres métiers, à l'exception des employés. Les contrats des emplois salariés logistiques sont plus fréquemment à durée indéterminée, mais le recours à l'intérim reste fort, notamment pour les emplois d'ouvriers. La tension sur le recrutement de plusieurs de ces métiers est forte, voire très forte en Normandie.

Cinq métiers de la logistique rassemblent plus de 70 % des effectifs salariés

Les métiers de la logistique sont intégrés dans l'ensemble de l'appareil productif. Ils regroupent les métiers du transport, de la manutention, de l'emballage, de l'expédition de commandes ainsi que de l'organisation de ces fonctions. Lorsqu'ils sont exercés dans des établissements du secteur logistique, on parle de logistique pour « compte d'autrui », par exemple c'est le cas d'un conducteur routier dans un établissement de transports routiers de fret. Ils peuvent également s'exercer dans des établissements dont l'activité principale n'appartient pas au secteur logistique mais qui assurent, par leurs propres moyens, les activités de transport et de logistique (logistique pour « compte propre »). Il s'agit par exemple d'un cariste dans un établissement spécialisé dans la métallurgie. Au sein des 25 métiers relevant de la logistique ► **définitions**, les niveaux de qualification sont variés : ouvriers qualifiés (conducteurs d'engin, magasiniers, matelots, etc.) ou non qualifiés (manutentionnaires, déménageurs, etc.), employés (employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises), professions intermédiaires (responsables de l'expédition, techniciens, maîtres d'équipages, etc.) et cadres (ingénieurs, officiers et cadres navigants de la marine marchande, etc.).

Ces métiers regroupent 293 300 emplois salariés dans la Vallée de la Seine, trois-quart d'entre eux étant situés en région Île-de-France. Les emplois logistiques

représentent 6 % des effectifs salariés de la Vallée de la Seine (contre 7 % en France métropolitaine). En Île-de-France, l'importance des effectifs salariés dans d'autres fonctions explique le faible poids des métiers logistiques dans l'emploi total de cette région (5 %). Ce poids est compensé par une importante présence en Normandie (9 %) qui classe la région au 2^e rang des régions métropolitaines, après les Hauts-de-France (10 %).

Cinq métiers logistiques concentrent plus de sept emplois logistiques sur dix dans la Vallée de la Seine ► **figure 22**. Les conducteurs routiers et grands routiers et les conducteurs livreurs coursiers représentent chacun un cinquième de l'effectif. Les magasiniers qualifiés un peu plus de 12 %, les ouvriers non qualifiés du tri, de l'emballage et de l'expédition près de 10 %, et les ouvriers qualifiés de la manutention près de 9 %. Ces cinq métiers de qualification ouvrière sont néanmoins sous-représentés dans la Vallée de la Seine, plus spécifiquement en Île-de-France. En effet, à l'exception des déménageurs, les emplois logistiques ouvriers sont moins présents en Île-de-France, alors que les emplois logistiques de cadres sont surreprésentés (ingénieurs, cadres techniques, etc.). La logistique ne se distingue pas des autres secteurs sur ce plan puisque les cadres représentent 34 % de l'emploi salarié total en Île-de-France, contre 20 % en moyenne en France métropolitaine. À l'inverse, les emplois logistiques ouvriers (qualifiés ou non) sont surreprésentés en Normandie, comme le sont les ouvriers dans

l'ensemble des emplois salariés de la région (37 % d'ouvriers contre 29 % en moyenne France métropolitaine).

Les métiers liés à la logistique portuaire et maritime (dockers, capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviales, etc.) sont logiquement surreprésentés dans la Vallée de la Seine et particulièrement en Normandie du fait de son ensemble portuaire.

Dans la Vallée de la Seine, 45 % des emplois logistiques (soit près de 132 000 emplois) sont exercés pour compte propre, avec d'importantes disparités entre les métiers. Ainsi, près de 80 % des responsables d'entrepôts et des magasiniers qualifiés travaillent dans un établissement dont la logistique n'est pas l'activité principale. Le constat est identique pour une grande majorité des ingénieurs et cadres de la logistique (69 %), mais aussi pour les ouvriers du tri de l'emballage et de l'expédition (66 %). À l'inverse, certains métiers tels que les conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés, les déménageurs, les conducteurs d'engin lourd de manœuvre ou les agents non qualifiés des services d'exploitation des transports sont, exclusivement ou presque, exercés au sein du secteur logistique.

Une part importante des métiers logistiques dans les zones d'emploi de Roissy, de Vire Normandie et du Havre

La répartition des métiers logistiques dans les **zones d'emploi** de la Vallée de la Seine reflète la prédominance, dans

l'économie locale, de certains secteurs d'activités. Avec en moyenne 5,7 % des effectifs salariés dans la Vallée de la Seine, le poids des métiers logistiques dans l'emploi salarié varie de 3,3 % dans la zone d'emploi de Paris à 15,8 % dans celle de Roissy ► **figure 23**. Ce poids est supérieur ou proche des 15 % dans deux autres zones d'emploi : Vire Normandie et le Havre. Les zones de plus forte présence des emplois logistiques sont ainsi celles où les activités logistiques sont également très présentes.

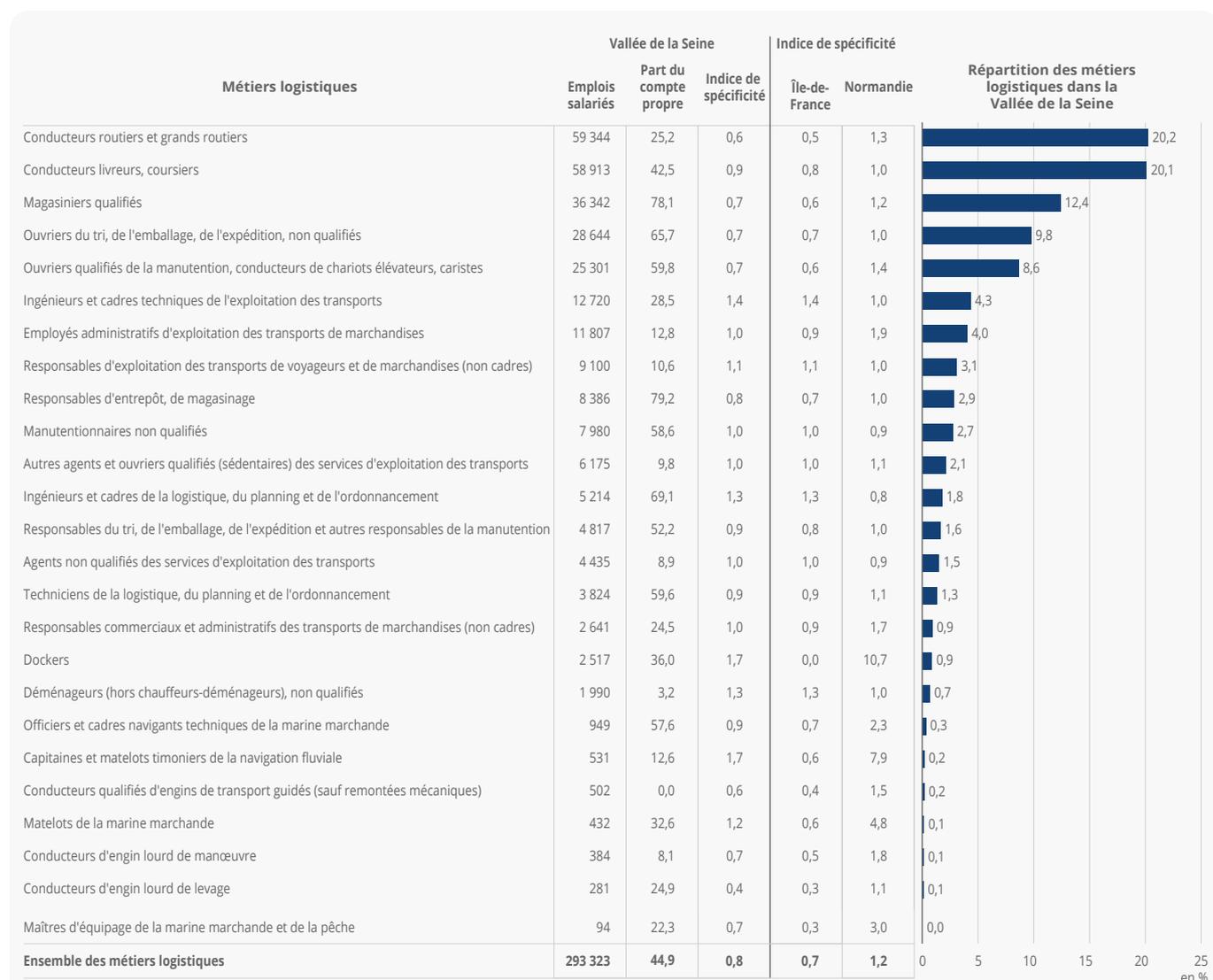
Dans la zone d'emploi de Roissy, la présence de l'aéroport de Paris Charles-de-Gaulle explique la forte proportion de postes d'employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises, ils représentent 8 % des métiers logistiques (contre 4 % en moyenne dans la Vallée de la Seine). Les

postes de responsables d'exploitation des transports de marchandises sont aussi plus nombreux dans cette zone et représentent 7 % des emplois logistiques (contre 3 %). Dans la zone d'emploi de Vire Normandie, l'importante activité de transport routier de fret se traduit par une forte présence des conducteurs routiers et grands routiers à savoir 46 % des emplois logistiques, plus du double de la part observée sur l'ensemble de la Vallée de la Seine. Dans la zone du Havre, l'activité portuaire explique les fortes proportions de dockers (18 % des emplois logistiques contre 1 % en moyenne dans la Vallée de la Seine) et d'employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises (14 %).

Les trois zones d'emploi de Paris, Roissy et Saclay rassemblent plus de la moitié des emplois logistiques de la Vallée

de la Seine. Malgré une faible part de salariés exerçant un métier logistique, la zone de Paris, du fait de sa très forte densité d'emplois, comporte le plus grand volume d'emplois logistiques (96 400). Les postes de conducteurs, livreurs et coursiers sont les plus nombreux, ils représentent 29 % des emplois logistiques de la zone. Viennent ensuite les zones d'emploi de Roissy (41 700 emplois logistiques) et Saclay (16 500 emplois logistiques). Avec la présence d'établissements comme Amazon France Logistique ou Fnac Logistique dans la zone de Saclay, l'activité de conditionnement et d'entreposage induit une proportion plus élevée d'ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition (18 % des emplois logistiques contre 10 % dans la Vallée de la Seine) et de magasiniers qualifiés (16 % contre 12 %).

► 22. Emplois salariés, part du compte propre et indice de spécificité des métiers logistiques dans la Vallée de la Seine



Note de lecture : L'indice de spécificité d'une profession correspond au rapport entre la part de salariés exerçant cette profession sur l'ensemble des salariés, pour un territoire donné, et celle d'un territoire pris comme référence. Un indice de spécificité égal à 2 pour une profession, sur un territoire donné, signifie que cette profession est 2 fois plus présente sur ce territoire que dans le territoire pris comme référence.

Unités : Nombre, %, indice.

Champ : Postes au 31/12 ou la dernière semaine de décembre, non annexes, hors intérim.

Source : Insee, base Tous salariés 2020 – fichier Postes.

Un emploi logistique sur sept dans le commerce de gros

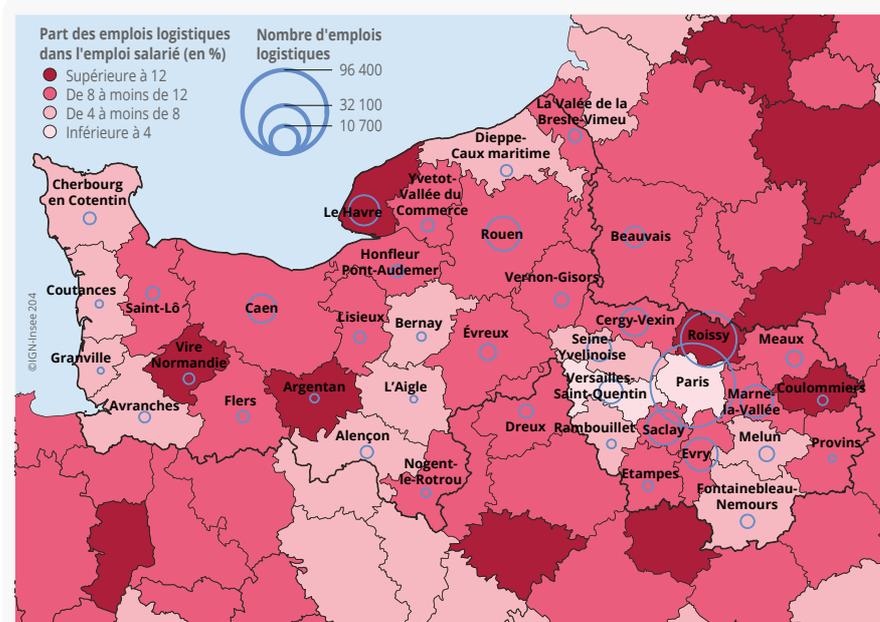
Plusieurs zones d'emploi se distinguent par une part importante d'emplois logistiques exercés dans des établissements dont la logistique n'est pas l'activité principale ► **figure 24**. Au premier rang figure celle de la Vallée de la Bresle-Vimeu, 76 % des emplois logistiques y sont exercés pour compte propre. Ce territoire est spécialisé dans la fabrication d'articles en verre et compte, notamment, des établissements du groupe Pochet du Courval parmi les dix plus grands établissements employeurs de la zone. Ce secteur d'activité emploie plus du quart des métiers logistiques de la zone (27 %). De ce fait, on y observe une proportion importante d'ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition (46 % des emplois logistiques contre 10 % dans la Vallée de la Seine).

Parmi les secteurs d'activité hors logistique, le commerce de gros (hors centrales d'achats) est le secteur qui a recours au plus grand nombre d'emplois logistiques, cette activité impliquant la préparation et l'acheminement de marchandises. Ce secteur regroupe 41 800 emplois logistiques, soit 14 % des emplois salariés logistiques de la Vallée de la Seine (15 % en France métropolitaine). Il représente une part importante des emplois logistiques dans plusieurs zones d'emplois, particulièrement dans celles d'Étampes (31 %), de Granville (28 %) et de Dieppe-Caux maritime (22 %). Dans plusieurs zones d'emploi normandes, l'importance du secteur de l'industrie alimentaire se traduit également par de fortes proportions de métiers logistiques exercés pour compte propre. Ce secteur représente plus de 20 % des emplois logistiques dans les zones de Coutances et de Flers, et plus de 10 % dans celles de Dieppe-Caux maritime et de Saint-Lô (contre 1,5 % en moyenne dans la Vallée de la Seine).

Les femmes sont peu représentées au sein des métiers logistiques

Les métiers logistiques sont en grande majorité exercés par des hommes. Dans la Vallée de la Seine, alors qu'elles représentent 43 % de l'ensemble des effectifs salariés, les femmes n'occupent que 16 % des emplois logistiques ► **figure 25**, avec des différences notables suivant les métiers. Les femmes sont pratiquement absentes chez les dockers, les déménageurs et les conducteurs d'engin lourd. Elles représentent un tiers des effectifs parmi les ingénieurs et cadres de la logistique,

► 23. Nombre et part des métiers logistiques dans l'emploi salarié par zone d'emploi



Champ : Postes au 31/12 ou la dernière semaine de décembre, non annexes, hors intérim.
Source : Insee, base Tous salariés 2020 - fichier Postes.

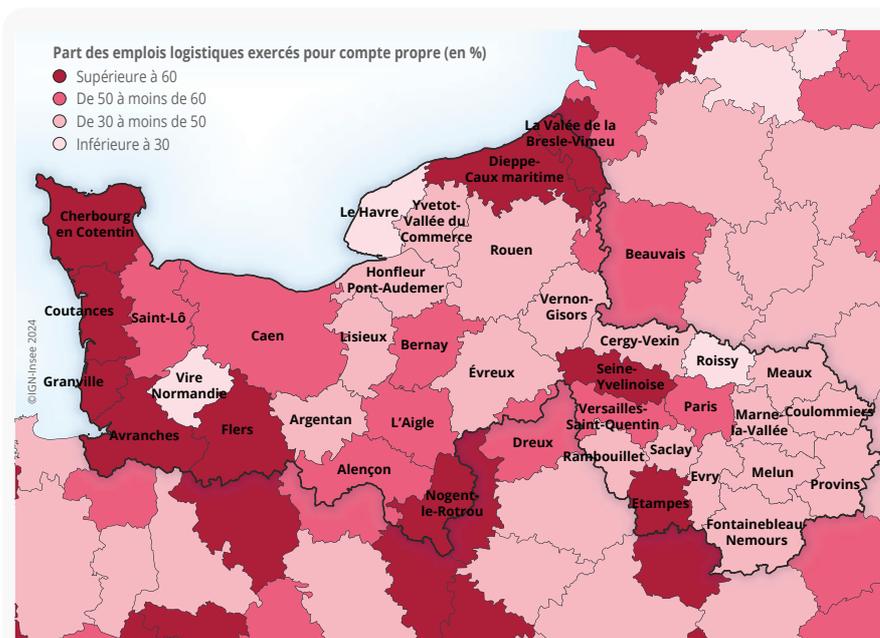
les techniciens et parmi les ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition. La parité est atteinte pour les employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises et les responsables commerciaux (50 % de femmes dans la Vallée de la Seine et plus de 60 % en Normandie).

Les femmes sont plus nombreuses dans le secteur de l'affrètement et l'organisation des transports où près de

la moitié d'entre elles (47 %) occupent un poste d'employé administratif. Dans l'entreposage et le stockage, un tiers des femmes occupent un poste d'ouvrier du tri et de l'emballage. Dans les transports routiers de fret, les femmes exercent plus souvent le métier d'employé administratif (33 %) et de conducteur routier (15 %).

La part des salariés âgés de 50 ans ou plus dans les métiers logistiques

► 24. Part des emplois logistiques exercés pour compte propre par zone d'emploi



Champ : Postes au 31/12 ou la dernière semaine de décembre, non annexes, hors intérim.
Source : Insee, base Tous salariés 2020 - fichier Postes.

est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des métiers dans la Vallée de la Seine (30 % contre 27 %). L'âge moyen des cadres de la logistique est plus élevé, les postes qu'ils occupent nécessitant un temps plus long de formation ou une expérience dans le métier avant d'y accéder. Les personnes âgées de 50 ans ou plus (35 %) sont donc nettement plus nombreuses que celles de moins de 30 ans (9 %). La part des salariés âgés de 50 ans ou plus est encore plus élevée parmi les maîtres d'équipage de la marine marchande et les conducteurs d'engin lourd de lavage (40 % des effectifs salariés). Le constat est similaire pour les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports et les responsables d'entrepôt, de magasinage (38 %). À l'inverse, la part des salariés âgés de moins de 30 ans est plus faible dans les métiers logistiques que dans l'ensemble des métiers (17 % contre 22 %). Ils sont proportionnellement plus nombreux parmi les agents non qualifiés des services d'exploitation des transports (31 % ; exemples : chargeur d'avion, avitailleur, etc.), ou encore parmi les employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises (27 % ; exemples : commis marchandise, agent commercial fret) et les déménageurs (26 %).

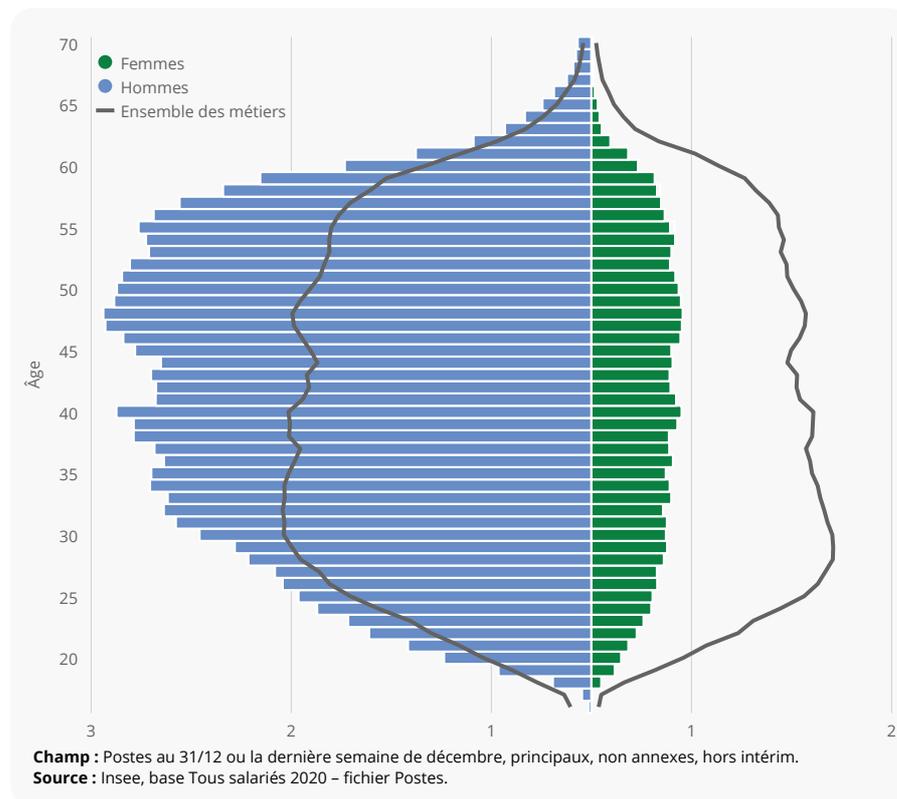
Une majorité d'ouvriers qualifiés dans les métiers logistiques

La structure des emplois salariés logistiques dans la Vallée de la Seine est très différente de celle de l'ensemble des emplois salariés ► **figure 26**. La part des ouvriers est nettement supérieure dans les métiers logistiques à celle de l'ensemble des emplois (80 % contre 22 %). À l'inverse, celles des employés, des professions intermédiaires et des cadres sont bien plus faibles.

Dans la Vallée de la Seine, 65 % des emplois salariés logistiques sont des postes d'ouvriers qualifiés (conducteurs routiers, magasiniers, conducteurs d'engins lourds, etc.), soit 5 points de moins qu'en France métropolitaine. En revanche, les emplois de cadres, professions intermédiaires et employés sont, en proportion, plus nombreux dans la Vallée de la Seine. La part d'ouvriers qualifiés est plus importante en Normandie (73 %) qu'en Île-de-France (62 %). Les conducteurs routiers notamment sont proportionnellement plus nombreux en Normandie (28 % des emplois salariés logistiques contre 18 %).

Les ouvriers non qualifiés sont plus nombreux dans les établissements dont l'activité principale n'appartient pas

► 25. Répartition des salariés des métiers logistiques par sexe et âge dans la Vallée de la Seine



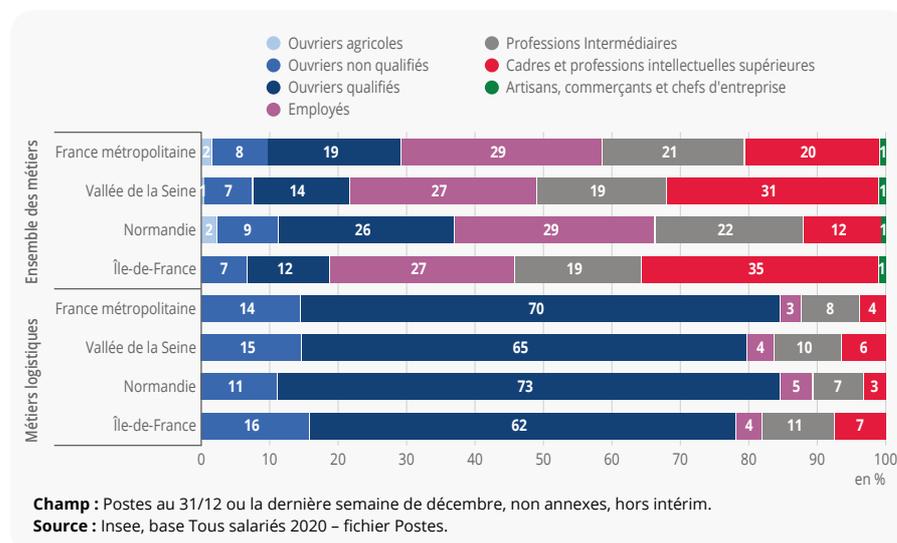
au secteur logistique. Ils représentent 18 % des emplois logistiques exercés pour compte propre contre 12 % des emplois logistiques exercés pour compte d'autrui.

Un volume d'heures travaillées important dans les métiers logistiques

En 2020, la durée moyenne de travail dans les métiers logistiques est de

1 283 heures par poste et par an (soit 0,7 équivalent temps plein), contre 1 232 heures pour l'ensemble des postes salariés de la Vallée de la Seine. Cette durée est légèrement plus élevée dans les établissements du secteur de la logistique (1 313 heures) que pour les métiers logistiques exercés pour compte propre (1 248 heures). Dans les métiers logistiques, 26 % des postes ont une durée annuelle de travail supérieure à un équivalent temps plein (EQTP, soit plus de 1 820 heures) contre 23 % des

► 26. Répartition des emplois logistiques par catégorie socioprofessionnelle



postes dans l'ensemble des métiers

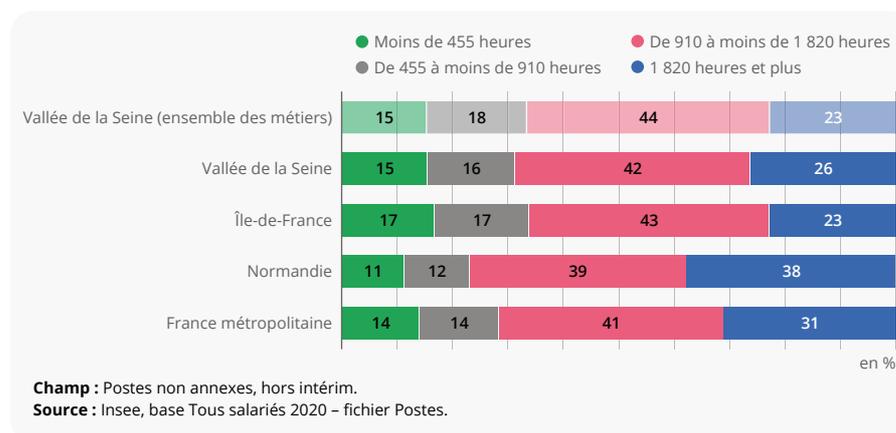
► **figure 27.** Il convient cependant de nuancer ces résultats. En 2020, les périodes de confinement et le recours massif au chômage partiel dans de nombreux secteurs d'activité ont très fortement réduit le nombre d'heures travaillées. En 2019, tout comme en 2018, 41 % des postes des métiers logistiques avaient une durée annuelle supérieure à un EQTP, soit 15 points de plus qu'en 2020. Pour l'ensemble des métiers, cette part s'élevait à 35 % en 2019, 12 points de plus que l'année suivante.

En Normandie, quel que soit le métier logistique, la part des postes dont le temps de travail annuel dépasse un EQTP est plus élevée qu'en Île-de-France. La durée moyenne d'un poste est de 1 444 heures par an en Normandie et de 1 235 heures en Île-de-France. Les dockers (1 632 heures annuelles), mais aussi les capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (1 535 heures), sont les salariés qui effectuent le plus important volume d'heures en moyenne sur l'année. *A contrario*, et en raison d'une activité plus partielle, le volume annuel d'heures travaillées est plus faible dans les métiers de déménageurs non qualifiés (948 heures), conducteurs, livreurs, coursiers (1 055 heures), et les manutentionnaires non qualifiés (1 164 heures).

Les métiers logistiques moins bien rémunérés

En 2020, les salariés exerçant un métier logistique sont, en moyenne, moins bien rémunérés que l'ensemble des salariés de la Vallée de la Seine. La rémunération horaire brute moyenne s'élève à 17,6 euros pour les métiers logistiques contre 26,0 euros toutes professions confondues ► **figure 28.** L'écart est particulièrement prononcé en Île-de-France. Les salariés franciliens exerçant un métier logistique gagnent en moyenne 9,4 euros de moins que l'ensemble des salariés alors que,

► 27. Répartition des emplois logistiques selon le nombre annuel d'heures travaillées



en Normandie, cet écart n'est que de 1,8 euro en défaveur des métiers logistiques. Cet écart de rémunération est principalement lié à la structure de l'emploi : les ouvriers représentent une part importante des métiers logistiques alors qu'ils sont moins bien rémunérés que les cadres ou professions intermédiaires, des catégories proportionnellement plus nombreuses dans les autres secteurs d'activité, notamment en Île-de-France.

À qualification équivalente, le constat diffère selon la catégorie socioprofessionnelle. Les employés et les ouvriers non qualifiés sont, en moyenne, mieux rémunérés dans les métiers logistiques que dans l'ensemble des professions (respectivement 1,9 et 2,0 euros de plus par heure de travail). En revanche, les ouvriers qualifiés gagnent 1,0 euro de moins dans les métiers logistiques. L'écart est plus important pour les cadres de la logistique qui perçoivent, en moyenne, 4,7 euros de moins que leurs homologues travaillant dans d'autres secteurs d'activité.

En 2020, la rémunération horaire brute est plus élevée pour les officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande (39,8 euros en

moyenne), et pour les ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports (37,2 euros). À l'inverse, les métiers logistiques percevant les plus faibles rémunérations horaires brutes sont les déménageurs non qualifiés (12,8 euros) et les conducteurs, livreurs, coursiers (13,5 euros).

Un fort recours à l'intérim dans les métiers logistiques

Dans les métiers logistiques, le recours à l'intérim est nettement plus important que dans l'ensemble des métiers. En 2020, on dénombre 23 200 postes logistiques intérimaires (en équivalent temps plein) dans la Vallée de la Seine, soit 8 % des postes logistiques (contre 2 % dans l'ensemble des emplois salariés ► **figure 31).** Le **taux de recours à l'intérim** dans les métiers logistiques est légèrement plus élevé en Île-de-France (9 %) qu'en Normandie (7 %).

L'intérim concerne principalement les postes d'ouvriers. En 2020, le recours à l'intérim est en effet plus fréquent parmi les manutentionnaires non qualifiés (28 % ► **figure 32),** les ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition (27 %), les ouvriers de la manutention (15 %) et les autres agents et ouvriers d'exploitation

► 28. Salaire horaire brut par catégorie socioprofessionnelle

Catégorie socioprofessionnelle	Normandie		Île-de-France		Vallée de la Seine		France métropolitaine	
	Métiers logistiques	Ensemble des métiers	Métiers logistiques	Ensemble des métiers	Métiers logistiques	Ensemble des métiers	Métiers logistiques	Ensemble des métiers
Agriculteurs		20,1		15,6		17,2		18,3
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises		38,2		56,4		54,6		42,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	34,9	33,4	37,7	42,5	37,3	42,0	34,9	37,4
Professions intermédiaires	20,9	20,6	22,2	22,3	22,0	22,0	20,8	20,7
Employés	16,9	14,2	17,4	15,6	17,3	15,4	16,4	14,6
Ouvriers	15,7	15,4	15,3	15,3	15,4	15,3	15,0	15,0
Ouvriers qualifiés	15,9	16,5	15,5	16,7	15,6	16,6	15,1	16,2
Ouvriers non qualifiés	14,5	12,3	14,6	12,6	14,5	12,5	14,2	12,4
Ouvriers agricoles		12,7		13,4		12,9		12,7

en €

Champ : Postes non annexes, hors intérim.
Source : Insee, base Tous salariés 2020 - fichier Postes.

des transports (14 %). Parmi les métiers les plus fréquents, le taux de recours à l'intérim est plus faible : les intérimaires représentent 3 % des postes de conducteurs routiers et de livreurs, coursiers. Il est également faible parmi les professions intermédiaires (3 % ; exemples : techniciens, responsables d'entrepôts) et les employés (2 %), et utilisé de manière exceptionnelle dans les métiers de cadres de la logistique. En 2020, quatre métiers logistiques n'emploient pas d'intérimaires. Ce sont les officiers et cadres navigants de la marine marchande, les maîtres d'équipage, les dockers et les conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés.

Des rémunérations plus faibles pour les intérimaires

Les intérimaires sont moins bien rémunérés que les autres salariés des métiers logistiques. En 2020, les intérimaires exerçant un métier logistique gagnent en moyenne, en salaire horaire, 3,3 euros de moins que les salariés hors intérim ► **figure 33**. Cet écart est plus important en Île-de-France (3,4 euros) ou sur l'ensemble de la France métropolitaine (2,2 euros) qu'en Normandie (1,2 euro).

Au sein des métiers logistiques, l'écart de rémunération entre les intérimaires

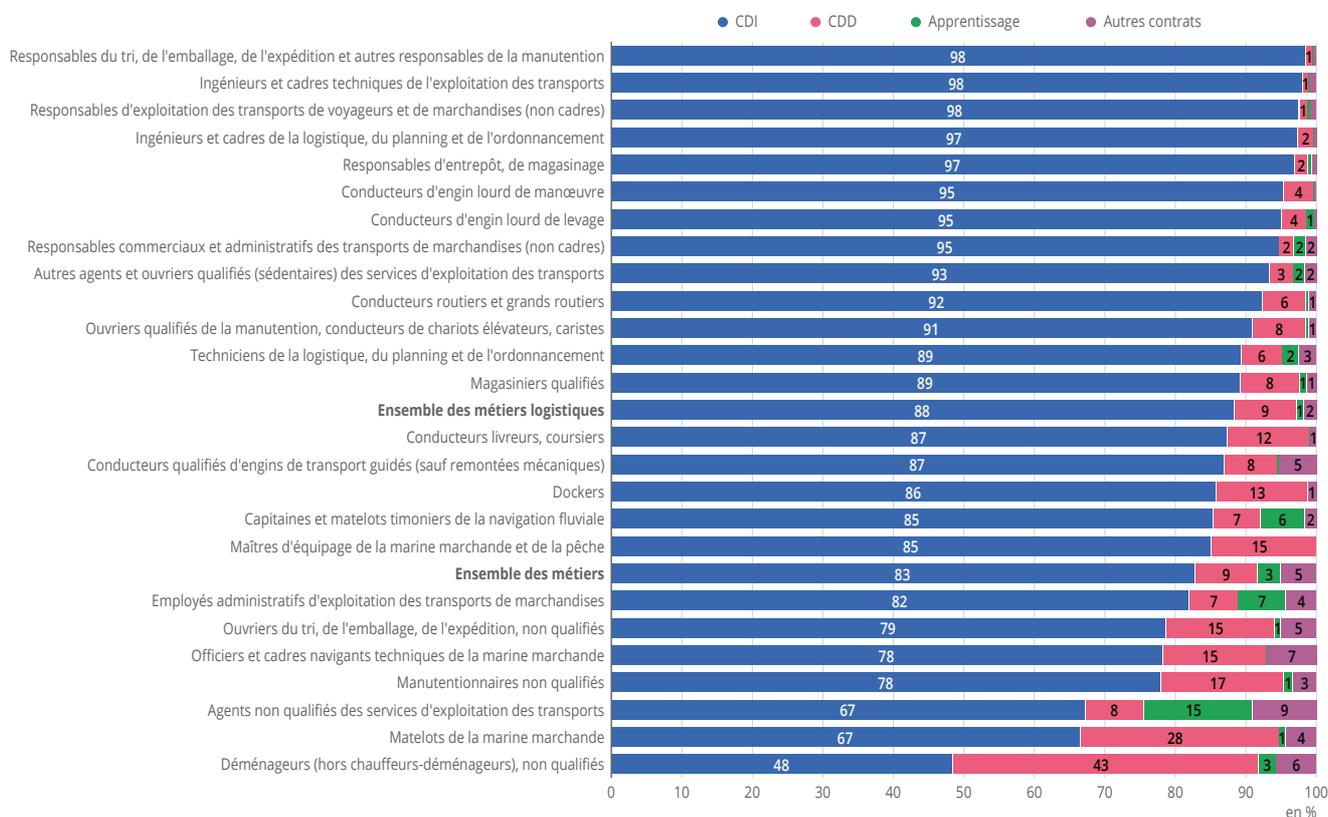
et les autres salariés augmente avec le niveau de qualification des emplois. Les ouvriers non qualifiés, qui représentent la moitié des salariés intérimaires de la logistique, perçoivent une rémunération horaire brute moyenne de 14,1 euros, soit 0,4 euro de moins que les ouvriers non qualifiés (hors intérim). L'écart de rémunération atteint 6,4 euros pour les professions intermédiaires et 17,0 euros pour les cadres, ces derniers n'étant que très peu embauchés en intérim. Dans la Vallée de la Seine, les employés intérimaires bénéficient d'une rémunération horaire brute quasiment identique à celle de leurs homologues hors intérim. ●

► Encadré 4 - Près de neuf emplois sur dix en contrat à durée indéterminée

Hors intérim, les conditions d'emploi dans les métiers logistiques de la Vallée de la Seine sont plus stables que dans l'ensemble des métiers salariés. En effet, le temps complet et les contrats à durée indéterminée (CDI) prédominent largement. En 2020, 93 % des postes logistiques sont à temps complet contre 86 % des postes dans l'ensemble de l'économie normande. Les CDI, quant à eux, représentent 88 % des postes des métiers logistiques contre 83 % pour l'ensemble des emplois ► **figure 29**. Sur ces aspects, il n'existe pas de différences importantes entre les métiers pour compte d'autrui et ceux pour compte-propre (4 et 2 points de moins).

Néanmoins, certains métiers, essentiellement ouvriers, sont davantage concernés par le temps partiel et les contrats à durée déterminée (CDD), notamment en raison du caractère saisonnier de leur activité. De ce fait, les déménageurs sont recrutés en CDD dans 43 % des cas. La part des CDD est également importante parmi les matelots de la marine marchande (28 %), les manutentionnaires non qualifiés (17 %) et les ouvriers du tri, de l'emballage et de l'expédition (15 %). Parmi les cadres, les officiers et cadres navigants de la marine marchande sont aussi davantage embauchés en CDD (15 %). S'agissant du temps partiel, il concerne plus souvent les conducteurs livreurs, coursiers et les déménageurs (13 %). L'apprentissage est globalement moins fréquent dans les métiers logistiques que dans les autres secteurs (1 % des postes logistiques contre 3 %). Toutefois, trois professions y ont recours de manière conséquente. Les apprentis représentent en effet 15 % des agents non qualifiés des services d'exploitation des transports, 7 % des employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises et 6 % des capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale.

► 29. Répartition des emplois logistiques de la Vallée de la Seine selon le type de contrat



Champ : Postes non annexes, hors intérim.

Source : Insee, base Tous salariés 2020 - fichier Postes.

► Encadré 5 – De fortes tensions sur les recrutements en 2022, en particulier en Normandie

Pour mieux anticiper les difficultés à pourvoir les postes dans certains métiers, il est possible d'observer la tension sur les recrutements à partir d'indicateurs dédiés ► **pour en savoir plus**. Ceux-ci traduisent l'intensité des recrutements, la disponibilité de la main d'œuvre, l'adéquation géographique entre les deux, la durabilité des emplois proposés ou les contraintes pesant sur les postes. Ils sont réunis dans un indicateur composite de tension.

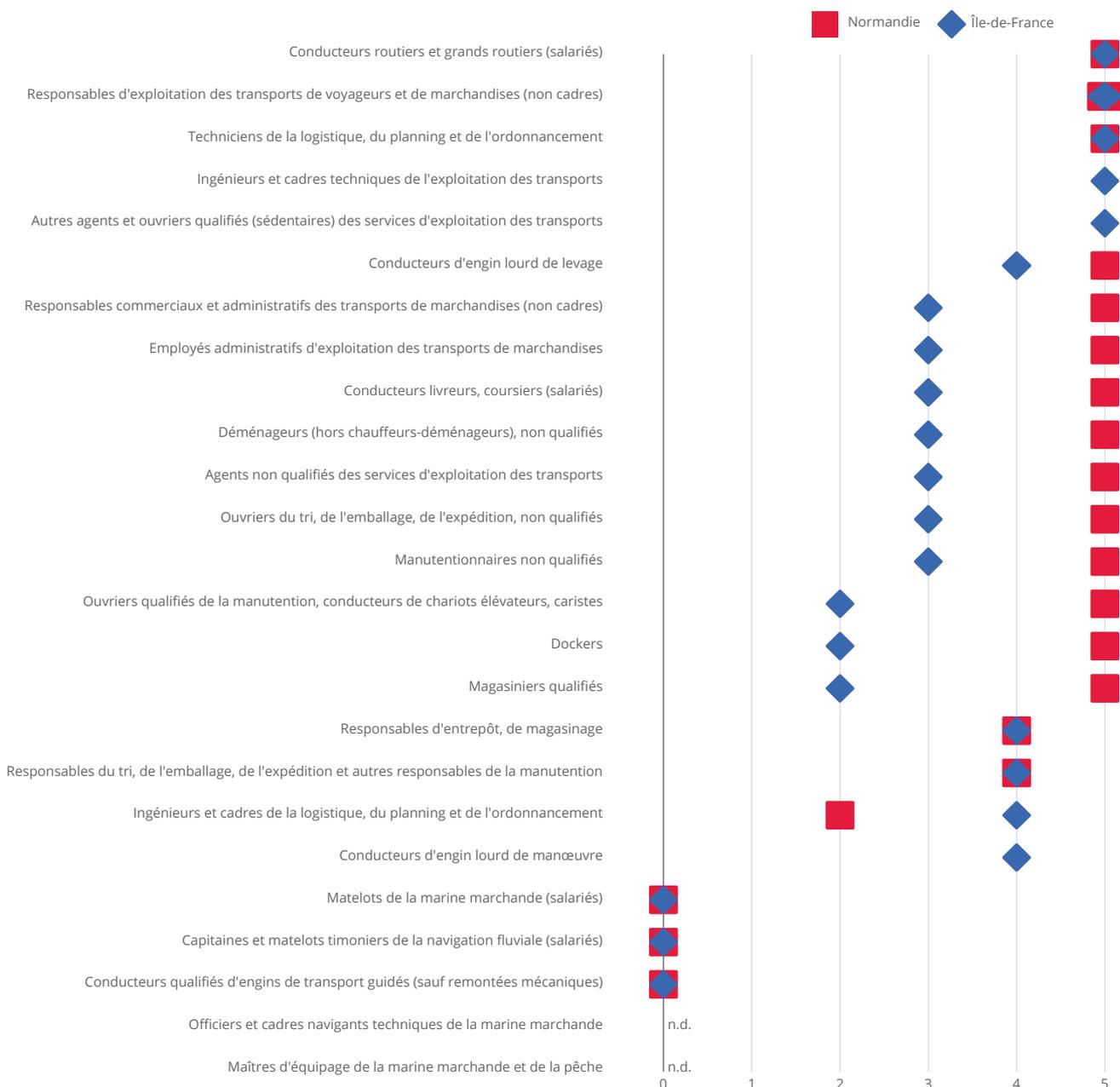
Suivant cette approche, la plupart des métiers logistiques apparaissent en tension sur les recrutements dans la Vallée de la Seine en 2022

► **figure 30**. Pour plus de la moitié d'entre eux, la tension est même très forte en Normandie. Dans presque tous les cas, elle est même plus élevée en Normandie qu'en Île-de-France.

Trois métiers sont particulièrement en tension sur l'ensemble de la Vallée de la Seine : les conducteurs routiers et grands routiers salariés, les responsables d'exploitation des transports – qui peuvent aussi travailler dans le domaine du transport de voyageurs – et les techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement. Les ingénieurs et autres agents et ouvriers de l'exploitation des transports, essentiellement présents en Île-de-France, sont également affectés par cette situation de tension dans les recrutements. Quelques métiers très spécialisés, souvent en lien avec le maritime et le fluvial et donc avec une spécificité normande, ne connaissent pas de tension.

La tension sur ces métiers n'est pas totalement nouvelle en Normandie puisqu'elle était déjà à des niveaux élevés en 2012. Mais elle a progressé, particulièrement en Île-de-France. Plus généralement, la tension sur les métiers logistiques a augmenté de manière très importante en Normandie, notamment pour des métiers qui ne rencontraient pas de telles difficultés auparavant. Les plus fortes tensions sont fréquemment liées à des niveaux d'embauches élevés, le facteur de non-durabilité des emplois s'étant par ailleurs développé sur une grande partie des métiers. Le manque de main d'œuvre ou la non-adéquation géographique sont des facteurs de tension plus fréquents en Île-de-France.

► 30. Tension de recrutement pour les métiers logistiques en Île-de-France et en Normandie en 2022



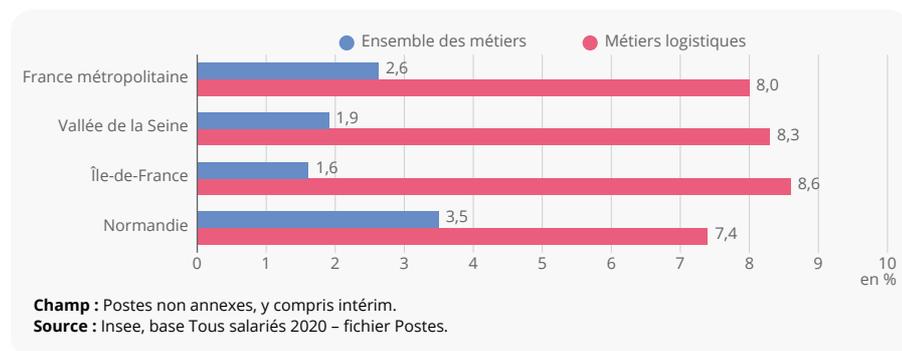
Unité : 1 : tension très faible ; 2 : tension faible ; 3 : tension moyenne ; 4 : tension forte ; 5 : tension très forte ; n.d. : non diffusable

Note de lecture : En 2022, l'indicateur synthétique de tension sur le marché du travail pour le métier « conducteurs d'engin lourd de levage » atteint 5 en Normandie et 4 en Île-de-France. La tension sur les recrutements dans la Vallée de la Seine pour ce métier logistique est donc forte.

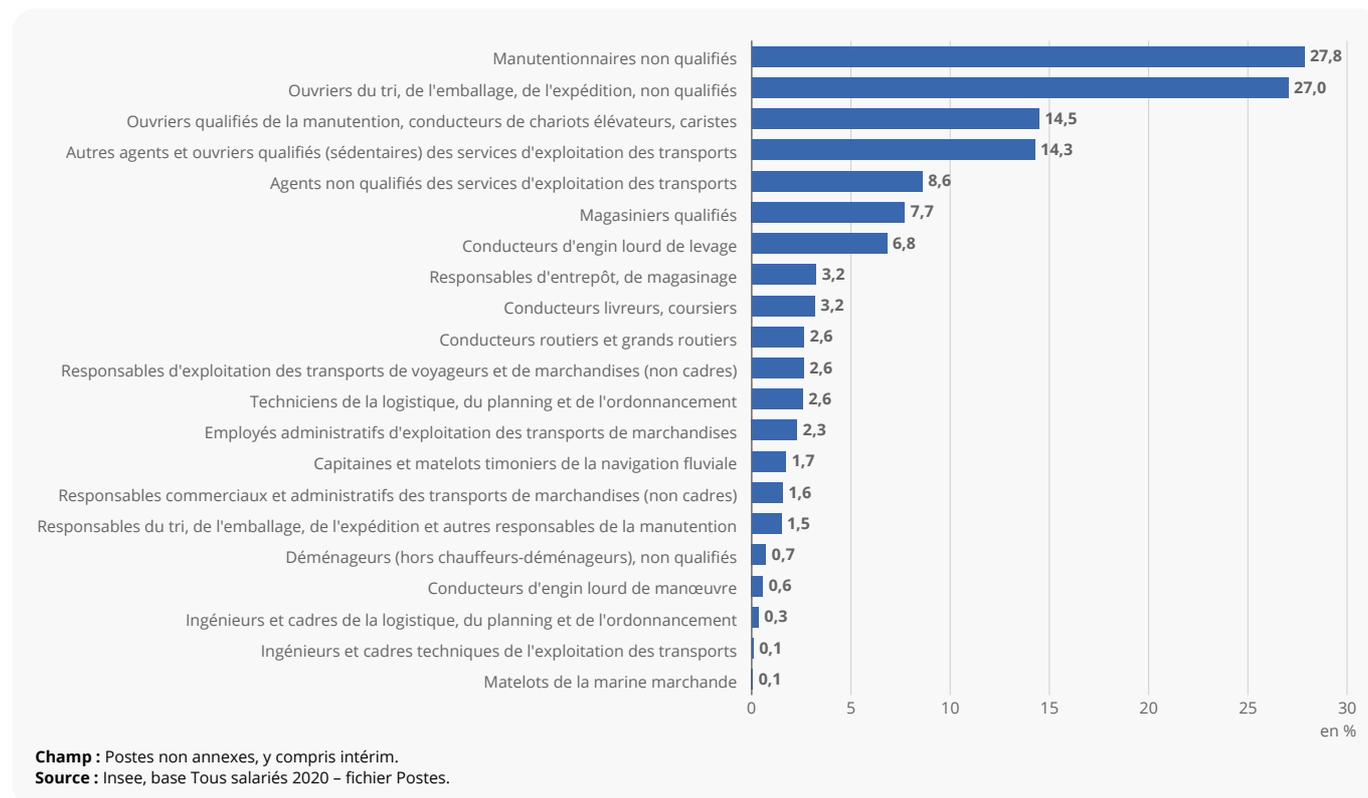
Champ : Métiers logistiques dans la Vallée de la Seine, ayant des effectifs suffisants pour l'évaluation.

Source : Pôle emploi – Dares, métiers en tension 2022.

► 31. Taux de recours à l'intérim



► 32. Taux de recours à l'intérim par métier logistique dans la Vallée de la Seine



► 33. Salaire horaire brut des métiers logistiques par catégorie socioprofessionnelle, intérim et hors intérim

